

## Paiement de frais pour obtenir des services de planification familiale

**Pourcentage des établissements publics faisant payer des frais pour leurs services de planification familiale, par secteur et caractéristiques administratives, parmi les sites de prestation de santé (SPS) avancés offrant chaque méthode**

Caractéristiques des SPS	Secteur	
	Public	Privé
<b>Nombre</b>	21	5
<b>Total</b>	(4,8)	(40,0)
<b>Type de SPS<sup>1</sup></b>		
Hôpital	(0,0)	na
Centre de santé	(5,0)	na
Case de santé	na	na
Pharmacie/Autre	na	(40,0)
<b>Nombre de lits<sup>2</sup></b>		
0-50	(0,0)	na
51-100	na	na
101 ou plus	na	na

<sup>1</sup> "Hôpital" comprend les hôpitaux nationaux, les hôpitaux d'enseignement, et les hôpitaux régionaux; "Centre de santé" comprend les centres chirurgicaux et les centres de santé; "Pharmacie/Autre privé" comprend les hôpitaux/polycliniques/cliniques privées, les centres de santé privés, les pharmacies et les drogueries

<sup>2</sup> Le nombre de lits n'a été demandé qu'aux SPS avancés, soit les hôpitaux, les centres de santé et les cliniques

na = non applicable

(XX) = Estimation générée à partir de moins de 25 observations non pondérées

(XX) = Estimation générée à partir de moins de 5 observations non pondérées